

La MRC de Deux-Montagnes désigne son nouveau directeur général et secrétaire-trésorier



Le 27 mai 2019 – Le conseil des maires de la MRC de Deux-Montagnes est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Louis Blanchette, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier.

Détenteur d'une maîtrise en géographie et d'un diplôme en administration de l'Université de Sherbrooke, monsieur Jean-Louis Blanchette est à l'emploi de la MRC de Deux-Montagnes depuis août 2018, à titre de directeur du service de développement économique. Il a débuté sa carrière dans l'enseignement à titre de chargé de cours à l'Université de Sherbrooke et dans différentes institutions collégiales.

Il apportera à la MRC une solide expertise, ayant eu à travailler au cours des 26 dernières années avec les élus des MRC et des municipalités, ainsi qu'avec les diverses instances de développement local et régional. Il a d'abord agi à titre de directeur d'une Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et d'agent de développement au Conseil régional de développement (CRD-Estrie).

De 2011 à 2015, il a été conseiller en développement, responsable du Fonds de développement régional à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie. Entre 2016 et 2018, il a occupé le poste de directeur du développement économique à la MRC de Montcalm, dans Lanaudière.

« En mon nom et au nom de mes collègues maires, je souhaite la bienvenue à monsieur Jean-Louis Blanchette dans ses nouvelles fonctions » de souligner le préfet de la MRC, M. Denis Martin. « Dans un esprit de concertation et d'ouverture, son équipe et lui apporteront leur collaboration, leur expertise et leur savoir-faire auprès des sept municipalités et des organismes du territoire afin de développer et mettre en valeur le plein potentiel et les richesses de notre belle MRC » de conclure M. Martin.

À propos de la MRC de Deux-Montagnes

La MRC de Deux-Montagnes regroupe sept municipalités comptant une population de plus de 100 000 personnes. Faisant partie des Laurentides et ayant une communauté d'intérêts avec la Communauté métropolitaine de Montréal, la MRC assume différentes compétences et responsabilités, notamment dans les sphères de l'aménagement du territoire et du développement économique.